



Visu'LSF
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FORMULAIRE DE CANDIDATURE SE-ME

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES -

Sourd en Entreprise-Maintien dans l'Emploi

1. Information concernant le/la stagiaire

Mme M. Malentendant(e) Sour(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : / / Âge : Département de naissance :

Ville de naissance : Pays de naissance :

Adresse:

Photo d'identité
à joindre
en format numérique

Code postal : Ville :

Portable;

Situation professionnelle : Salarié Demandeur d'emploi Profession libérale

Autre : veuillez préciser :

Intitulé de votre fonction :

Personne en charge de votre dossier : Cap Emploi Pôle Emploi Entreprise Autre :

Adresse:

Code postal : Ville :

Tél.

Situation personnelle : Avez-vous des informations utiles à transmettre à l'équipe pédagogique ?

Personne à contacter en cas d'urgence (Veuillez préciser ses coordonnées) :

2. Information concernant votre parcours

Comment avez-vous pris connaissance de notre offre de formation ?

Formations professionnelles suivies :

Titre :

Durée :

Niveau d'étude déjà acquis :

Expérience professionnelle la plus significative :

Titre :

Durée :

Diplômes Certificats ·

4. Tarifs et financement de la formation (Cocher la case correspondante)

Coût total de la formation		
<input type="checkbox"/> Individuel	1200€	
<input type="checkbox"/> Formation continue	1980€	

ADHÉSION ANNUELLE : Pour accéder au cours, l'adhésion est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture.
Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.

15,00€

Sélectionner le type de financement :

Individuel :

En cas d'inscription en autofinancement, possibilité de règlement en 4 fois sans frais pour l'inscription à l'année.

Détail du règlement : à l'ordre de Visuel-LSF Auvergne-Rhône-Alpes

Je souhaite payer en une fois
 Je souhaite payer en deux fois

Je souhaite payer en trois fois
 Je souhaite payer en quatre fois

Formation continue, précisez :

CPF/DIF CIF Plan de formation

Nom du/des organisme(s) financeur(s) :

Subvention, précisez :

AGEFIPH Pôle Emploi Conseil Régional
 Autre :

Prénom, Nom et coordonnées de la/des personne(s)
à contacter en charge de votre dossier :

5. Modalités d'inscription

Pièces à joindre obligatoirement au formulaire

- Une photo d'identité en format numérique (Prénom, Nom en titre du doc.)
- Une pièce d'identité européenne ou un titre de séjour valable sur la période de formation
- CV

Dossier à renvoyer par mail à : Visuel-Langue des Signes Française Auvergne-Rhône-Alpes - Demande d'inscription :

Mail : contact.rhonealpes@visuel-lsf.org

INSCRIPTION INDIVIDUELLE : A réception du présent formulaire, l'équipe administrative de Visuel-LSF Auvergne-Rhône-Alpes produira un contrat de formation professionnelle qui vous sera transmis en double exemplaire dans un délai de 15 jours, accompagné du règlement intérieur.

Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner :

- Un exemplaire de votre **Contrat de Formation Professionnelle** dûment daté et signé,
- Votre règlement par chèque(s) suivant les montants et échéances indiqués sur votre contrat de formation (Article 6 : Dispositions financières),
- Un exemplaire du **règlement intérieur** dûment daté et signé.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de ces pièces.

INSCRIPTION AVEC PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION : Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous **retourner un accord de prise en charge** stipulant le montant de la prise en charge allouée.

Une convention de formation professionnelle sera mise en place entre l'organisme de formation et l'établissement financier. Dans le cas d'une prise en charge partielle, un contrat de formation professionnelle sera également mis en place entre le stagiaire et l'organisme de formation.

Votre inscription ne sera effective qu'à la signature de ladite convention de formation professionnelle et le cas échéant du contrat de formation professionnelle.

Attention ! Dans tous les cas, pour accéder au cours, l'adhésion est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Sourd en Entreprise-Maintien dans l'Emploi

ADHESION

Visuel-LSF est une association de loi 1901 ou 1908 dite fermée, elle organise des activités pour ses adhérents. Pour cette raison, quel que soit le type de financement, l'adhésion annuelle de 15€ est obligatoire pour accéder aux différentes formations. Sa période de validité est d'un an à compter de la date d'entrée en formation. Elle donne droit à un statut de membre passif permettant d'accéder aux activités de l'association et à l'offre de formation du centre Visuel-LSF Auvergne-Rhône-Alpes. Pour sa participation aux formations, l'adhérant devra s'acquitter de frais de formation (Cf. grille de tarifs). Membre passif : il s'agit d'une personne qui ne participe pas, de droit ou de fait, aux assemblées générales, et n'envisage à aucun moment de prendre une part active dans la gestion de l'association, il ne fait que bénéficier des services rendus par l'association.

ORGANISATION DES COURS

Toutes nos formations sont organisées en cours collectifs par des formateurs diplômés qui s'expriment en Langue des Signes Française (LSF). Les formations sont limitées à 14 personnes maximum par groupe.

MODALITES D'INSCRIPTION

Cette formation s'adresse à des jeunes et adultes sourds en emploi ou demandeurs d'emploi. Pour accéder à cette formation il est demandé d'avoir une bonne connaissance de la LSF.

PAIEMENT

Le paiement s'effectue selon le choix coché sur le formulaire d'inscription, le stagiaire s'engageant à respecter les modalités de paiement. Le paiement peut s'effectuer jusqu'à quatre fois sans frais : dans ce cas, la totalité des chèques devra tout de même être remise dès l'inscription. Une attestation de paiement pourra être délivrée sur demande et après encaissement de la totalité

du règlement de la formation. L'association Visuel-LSF est non assujettie à la TVA. L'adhésion apparaîtra dans le détail de la facture. Dans le cas d'une prise en charge, les coordonnées de l'organisme financeur devront nous être transmises au minimum 1 mois avant le début de la formation afin qu'une convention puisse être établie.

ABSENCES DU STAGIAIRE

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Si les absences sont supérieures à 30 % du temps de la formation, le formateur pourra convoquer le stagiaire car l'acquisition des modules d'apprentissage pourrait être remise en cause.

CONDITIONS D'ANNULATION

Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se retracter par lettre recommandée avec avis de réception. Passé ce délai, Visuel-LSF se réserve le droit de facturer 30% du prix total de la formation (somme correspondant à l'acompte). Dans le cas où le contrat est conclu à moins de 15 jours du début de la formation, le stagiaire renonce à son droit de rétractation. Si l'annulation intervient le 1^{er} jour ou en cours de stage, le montant de la formation sera dû en intégralité (sauf cas de force majeure). Dans l'éventualité où l'effectif minimal ne serait pas atteint, Visuel-LSF se réserve le droit d'annuler le stage 6 jours au moins avant le début de la formation. Le montant versé serait alors intégralement remboursé ou la formation, d'un commun accord, reportée.

MODALITES D'EVALUATION

Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation. A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires précisant leur acquis.

En cochant cette case je déclare avoir pris connaissance des conditions générales que j'accepte. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur le présent formulaire.

Date :

J'autorise Visuel-LSF à utiliser mes coordonnées afin que je sois informé(e) des éventuels événements en lien avec la LSF et/ou Visuel-LSF.

Signature :